



La MRC des Pays-d'en-Haut est propriétaire du Centre récréatif et communautaire de Montfort depuis 2004. L'emplacement stratégique de cette propriété, à quelques mètres du corridor aérobie, permet un accès public au lac et l'endroit est devenu une halte pour les cyclistes, une aire de pique-nique pour les familles et un lieu de détente pour les citoyens et visiteurs.

Puisque cette partie de la rive du lac Saint-François-Xavier était totalement dégradée (ce qui ne permettait pas à la bande riveraine de remplir ses fonctions protectrices du plan d'eau ainsi qu'un usage optimal du site) la MRC a eu la volonté, à l'été 2011, d'aménager cet espace public riverain de façon exemplaire. Elle a entre autres procédé à la renaturalisation de la rive selon les techniques appropriées, tout en permettant aux usagers de pouvoir jouir pleinement du site.

Ce projet représente un investissement de **47 500 \$** et a été possible grâce à la contribution de nombreux partenaires :



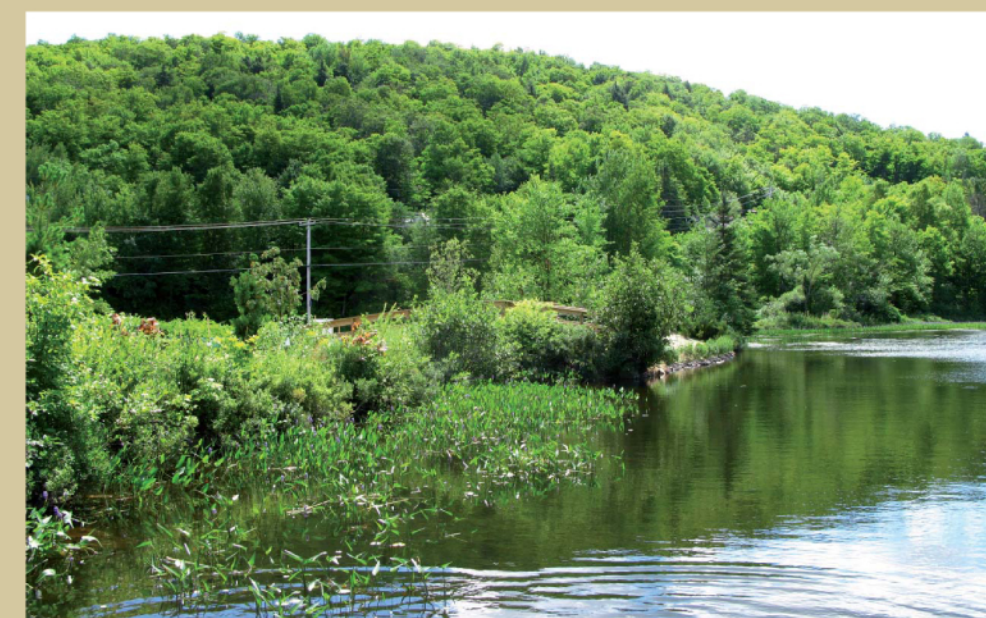
Renaturalisation de la rive du lac Saint-François-Xavier

Pavillon récréatif et communautaire de Montfort

Avant



Après



VOIE DE CIRCULATION

Sur le site, la largeur de la bande riveraine varie de 7 à 14 mètres en fonction du tracé de la voie de circulation.



JARDIN PLUVIAL

Un jardin pluvial a été aménagé afin de capter et filtrer une partie des eaux de ruissellement.



MUR DE SOUTÈNEMENT

Le démantèlement d'un mur de soutènement constitué de plus de 50 traverses de chemin de fer a permis la renaturalisation d'une partie du site et a amélioré le contrôle de l'érosion.



STRUCTURES DE BOIS

Des structures de bois ont été installées afin d'améliorer l'accès au lac et diminuer le piétinement de la rive.



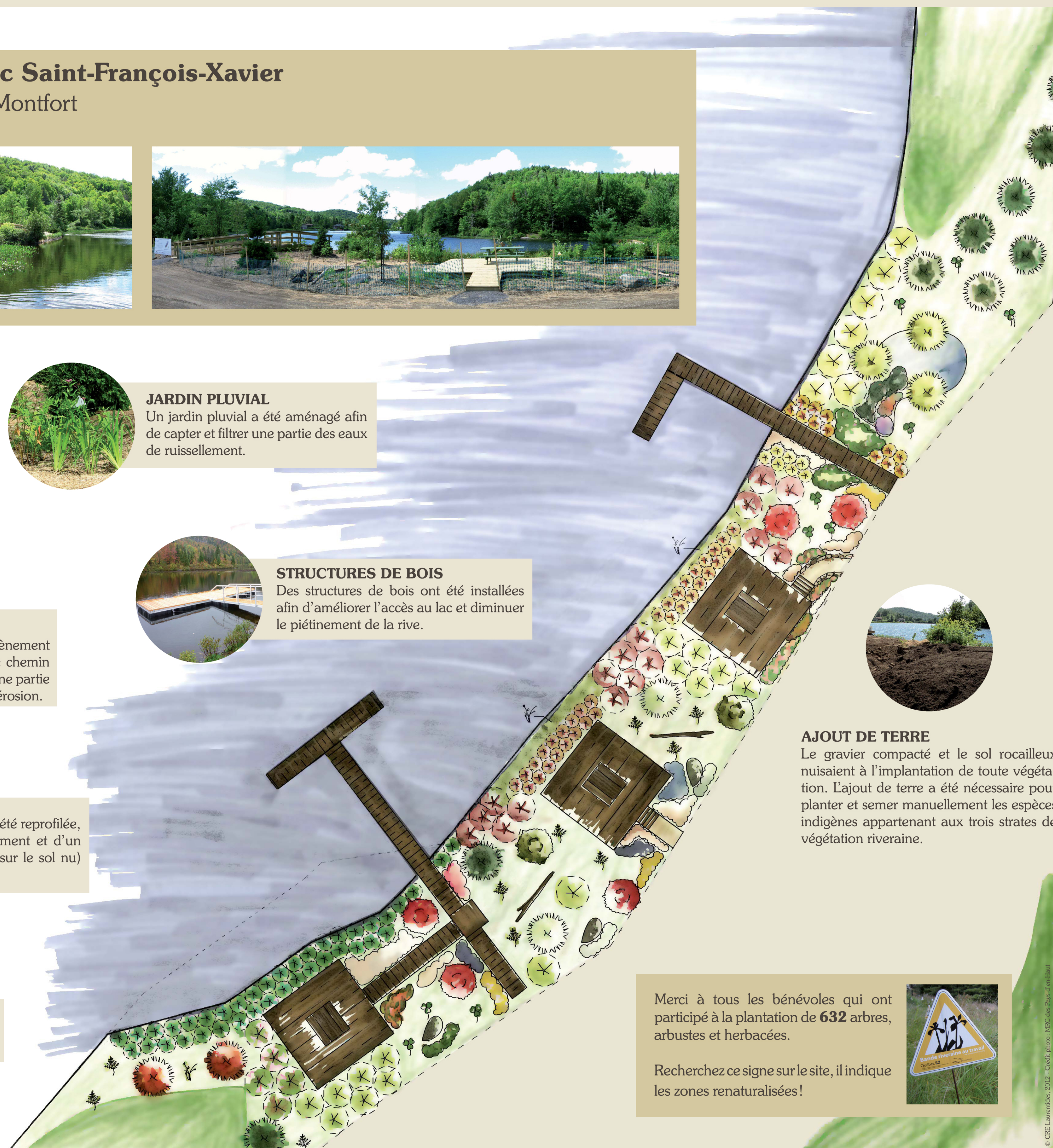
ENROCHEMENT

Cette partie de la rive a été reprofilée, stabilisée d'un enrochement et d'un tapis de paille (installé sur le sol nu) et renaturalisée.



RIDEAU DE TURBIDITÉ

Durant les travaux, un rideau de turbidité minimisait l'apport de sédiments au lac.



AJOUT DE TERRE

Le gravier compacté et le sol rocailleux nuisaient à l'implantation de toute végétation. L'ajout de terre a été nécessaire pour planter et semer manuellement les espèces indigènes appartenant aux trois strates de végétation riveraine.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la plantation de **632** arbres, arbustes et herbacées.

Recherchez ce signe sur le site, il indique les zones renaturalisées!

